

Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Aurignac

Intercommunalité en crise : Jean-Luc Guilhot se retire

Publié le 10/08/2015 à 03:49, Mis à jour le 10/08/2015 à 08:24



Jean- Luc Guilhot Jean Michel Losego Philippe Lagrange ou Jacques Feraut ont tenté de répondre aux critiques./Photo DDM

Lors de ses dernières séances, la communauté des communes a affiché le visage de ses divisions. En opposition, l'émergence d'un groupe d'élus, qui a refusé de voter le budget primitif 2 015 et a, par ce fait, désavoué le président Jean-Luc Guilhot, dont la gestion vient d'être épinglée par la Chambre Régionale des Comptes.

Dans cette crise interne sans précédent, c'est l'augmentation brutale des impôts locaux (+ 45 % en 2015) qui a fait déborder la colère de ces délégués, devenus majoritaires et qui fait le forcing pour pousser Jean Luc Guilhot à la démission.

Démission en octobre

Dans ce contexte, jeudi soir avait lieu un conseil communautaire et le président a cru bon d'ouvrir la séance en annonçant qu'il démissionnerait au mois d'octobre s'il estimait qu'à ce moment-là un consensus s'est dégagé pour faire marcher l'institution.

Cette annonce n'a pas apaisé la colère des frondeurs, loin s'en faut. Déjà houleux, le débat s'est même durci car les opposants au président ont refusé de voter des délibérations importantes concernant notamment la création d'une régie de recettes pour l'exploitation du musée ou l'attribution d'une dotation de 30 000 € à cette même régie. «Nous ne votons pas contre telle ou telle chose mais contre le mode de fonctionnement qui manque de transparence» a tenu à préciser Thomas Faure, porte-parole des opposants à Jean- Luc Guilhot qui soulignent les incohérences de gestion et sont plus regardants qu'avant.

En tout cas, ils ont donné l'impression de pouvoir mettre le président et son équipe en minorité quand ils le veulent. Patrick Boube a aussi demandé expressément à Jean Luc Guilhot de régulariser ses notes de frais de carburant (12 800 €) litige qui traîne depuis des mois. Comment dans ce climat conflictuel, la communauté de communes peut-elle retrouver un rythme de travail et on se demande qu'elle peut être la sortie de crise ? Les uns sont déterminés et Jean- Luc Guilhot, malgré son annonce, continue de s'accrocher à son siège.

Réactions des lecteurs



Nouveau lecteur

5 commentaires

sirgauvin, il y a 21 heures

suite...

Ces élus ne savent pas prendre leurs responsabilités et bloquent le fonctionnement de la communauté. On donne des indemnités à des personnes comme celles-là, (communauté entre 300 et 600 + commune entre 600 et 1200 pour Aurignac), pour un résultats de 45% d'augmentation d'impôts...Et malgré cela, ils continuent à abuser du contribuable en continuant à rester à leur poste...Et à faire perdre des voix pour les élections régionales !

Signaler un abus



Nouveau lecteur

5 commentaires

sirgauvin, il y a 21 heures

Démission en Octobre ? Mais pourquoi attendre octobre quand on peut le faire de suite ? J'aime la photo des quatre personnes qui doivent démissionner mais qui restent accrochées à leur indemnités comme des mouches sur de la confitures. Le problème c'est que le pot de confiture est maintenant presque vide...Ces élus ne s

Signaler un abus